



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme du lycée : un avenir incertain pour les sciences économiques et sociales ?

Le 9 avril 2018 à Paris,

Le 14 février dernier, Jean Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale présentait sa **réforme de modernisation du baccalauréat**. Après un rejet par le Conseil Supérieur de l'Éducation des premiers textes portant sur cette réforme, il est temps pour **l'ARES la fédération nationale des Association Représentative des Étudiants en sciences Sociales** (droit, économie, gestion, AES, IAE) de revenir sur les modifications apportées par cette réforme notamment l'avenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales, enseignement fondamental des disciplines universitaires que nous représentons.

L'enseignement des Sciences Economiques et Sociales, à l'heure actuelle, combine l'enseignement de l'économie, de la sociologie et plus généralement des sciences sociales permettant une vraie **pluridisciplinarité**. Cet atout donne aux lycéens les clefs pour comprendre le monde qui nous entourent et éduque à la citoyenneté. Les annonces faites semblent prévoir l'intégration des sciences économiques et sociales dans le **tronc commun en classe de seconde à raison de 1h30 par semaine**.

Cette **durée est dérisoire** et ne permet pas de répondre aux besoins de formation des élèves. L'ARES demande un **enseignement de la matière en classe de seconde à hauteur de 3 h** par semaine, seul volume permettant **d'inculquer des bases nécessaires à la compréhension du fonctionnement de notre société** et permettant aux lycéens de **faire un choix d'orientation éclairé** en connaissance des différentes spécialités qui s'offre à eux.

Malgré toutes ces qualités, **l'enseignement des sciences économiques et sociales manque de liaison avec les mathématiques** qui favoriserait la réussite des lycéens souhaitant poursuivre leurs études en économie-gestion. La **réforme annoncée ne va malheureusement pas dans ce sens : la suppression des mathématiques du tronc commun** pourrait entraîner une obligation de combiner une spécialité de Sciences Economiques et Sociales avec une spécialité de Mathématiques pour une poursuite d'études en économie-gestion. Ce **conditionnement de deux spécialités** pour poursuivre ses études est à l'opposé de cette réforme. Il **supprime la notion de choix** posée par la réforme en contraignant le choix des enseignements de spécialités. L'orientation est rendue plus difficile pour les lycéens : **cette réforme doit diminuer l'échec, pas le renforcer !**

Nous souhaitons donc, a minima, que **l'enseignement des mathématiques soit rétabli dans le tronc commun** pour permettre à chaque lycéen une **réelle liberté quant au choix de ces spécialités au baccalauréat**. Il est aussi important pour l'ARES de profiter de cette réforme pour rappeler le **travail de réflexion nécessaire pour qu'émerge une vraie continuité** dans l'enseignement des sciences sociales **entre le secondaire et le supérieur**.

C'est donc pour porter nos positions et défendre l'avenir des Sciences Economiques et Sociales que nous avons **répondu favorablement à l'invitation de l'Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (APSES) à se joindre à leur rassemblement mercredi 11 avril** contre la marginalisation et la dénaturation des sciences sociales.

Contacts presse :

- **Simon Valloire**- Président - president@fede-ares.org - 06.85.41.75.83 / 06.38.75.02.96
- **Amélie Rougier**- Attachée de presse - amelie.rougier@fede-ares.org - 06.46.82.30.16